

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

9 décembre 2025

La séance débutera
dans quelques
minutes...



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

À L'ORDRE
DU JOUR



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025, tel que présenté.

PROCÈS
VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période 18 novembre 2025 au 9 décembre 2025 au montant de 2 985 816,28 \$, tel que soumis par le Service des finances.

**LISTE DES
DÉBOURSÉS**



1. Administration et affaires courantes

1.4 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Conformément aux dispositions de l'article 357 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier de la déclaration des intérêts pécuniaires de chacun des membres du conseil.

1. Administration et affaires courantes

1.5 Dépôt du registre des déclarations des avantages reçus ou marques d'hospitalité

Conformément aux dispositions du Règlement no 121-22 et son amendement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus (es) municipaux et à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier du registre des déclarations relatives à un avantage reçu par un élu pour la période du 11 décembre 2024 au 2 novembre 2025, lequel ne contient aucune inscription.

1. Administration et affaires courantes

1.6 Dépôt du rapport annuel sur la gestion contractuelle

Conformément aux dispositions de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier du rapport annuel concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2024.

1. Administration et affaires courantes

1.7 Désignation des représentants autorisés - Comptes détenus à la Caisse Desjardins

CONSIDÉRANT l'obligation de désigner des représentants autorisés pour exercer certains pouvoirs à l'égard de tout compte que la Municipalité détient ou détiendra à la Caisse;

1. Administration et affaires courantes

1.8 Amendement budgétaire et affectations supplémentaires pour paiements comptants 2025

D'AUTORISER les modifications d'affectation des activités de fonctionnement (paiements comptants) tel que présenté par le Service des finances.

1. Administration et affaires courantes

1.9 Amendement et affectation du fonds de roulement - Projets 2025

D'AUTORISER les modifications de financement au fonds de roulement tel que présenté par le Service des finances.

1. Administration et affaires courantes

1.10 Amendement à la résolution 2025-11-316 concernant la nomination des membres sur différents comités

- Remplacer le nom du représentant désigné au comité de développement durable de la Rivière-du-Nord (DDRDN) par la mairesse Isabelle Poulin et le nom du substitut par monsieur le conseiller Michael Roy;
- Remplacer le nom du représentant désigné au comité de la Régie intermunicipale du Parc de la Rivière-du-Nord (jusqu'en mars 2027) par la mairesse Isabelle Poulin et le nom du substitut par madame la conseillère Annie Saulnier;
- Remplacer le nom du représentant désigné au comité de transport adapté et collectif de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord (TAC) par la mairesse Isabelle Poulin et le nom du substitut par madame la conseillère Line Côté ;
- D'AJOUTER le Comité de la sécurité publique de la MRC de La Rivière-du-Nord et de nommer madame la mairesse Isabelle Poulin à titre de substitut et madame la conseillère Chantale Pellerin à titre de représentante désignée.

1. Administration et affaires courantes

1.11 Affectation au fonds de parcs et terrains de jeux

D'AUTORISER les affectations du fonds de parcs et terrain de jeux afin de financer les projets précités tel que soumis par le Service des finances.

1. Administration et affaires courantes

1.12 Octroi d'une aide financière - Don à Opération Nez rouge

D'APPUYER financièrement Opération Nez rouge par un don de 750 \$;

1. Administration et affaires courantes

1.13 Achat de publicité - Campagne vœux des fêtes de CIME FM la radio des Laurentides

PROCÉDER à l'achat d'un plan de Noël à Cogeco - Vœux des fêtes présenté par CIME FM, au montant de 900 \$ plus les taxes applicables pour 40 messages de 15 secondes, lesquels seront diffusés durant tout le mois de décembre

1. Administration et affaires courantes

1.14 Adoption du Plan d'action 2026 à l'égard des personnes handicapées

D'ADOPTER le Plan d'action annuel 2026 à l'égard des personnes handicapées tel que soumis par la responsable du projet, madame Marie-Lou Lafrance, greffière adjointe;

DE NOMMER madame la conseillère Line Côté à titre de membre siégeant au comité;

DE TRANSMETTRE ledit plan d'action à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et de le rendre public sur le site Web de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

1. Administration et affaires courantes

1.15 Entente intermunicipale - Projet de lutte contre le myriophylle à épis au lac Écho - Autorisation de signature

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffièrre-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente intermunicipale relative à la lutte contre le myriophylle à épis au lac Écho à intervenir entre la Municipalité, la Ville de Prévost et l'Association des résidents du lac Écho-Quatorze Îles.

1. Administration et affaires courantes

1.16 Entente de branchement électrique avec Rogers communications inc. - Autorisation de signature

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, la lettre d'entente à intervenir entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et Rogers Communications inc.

1. Administration et affaires courantes

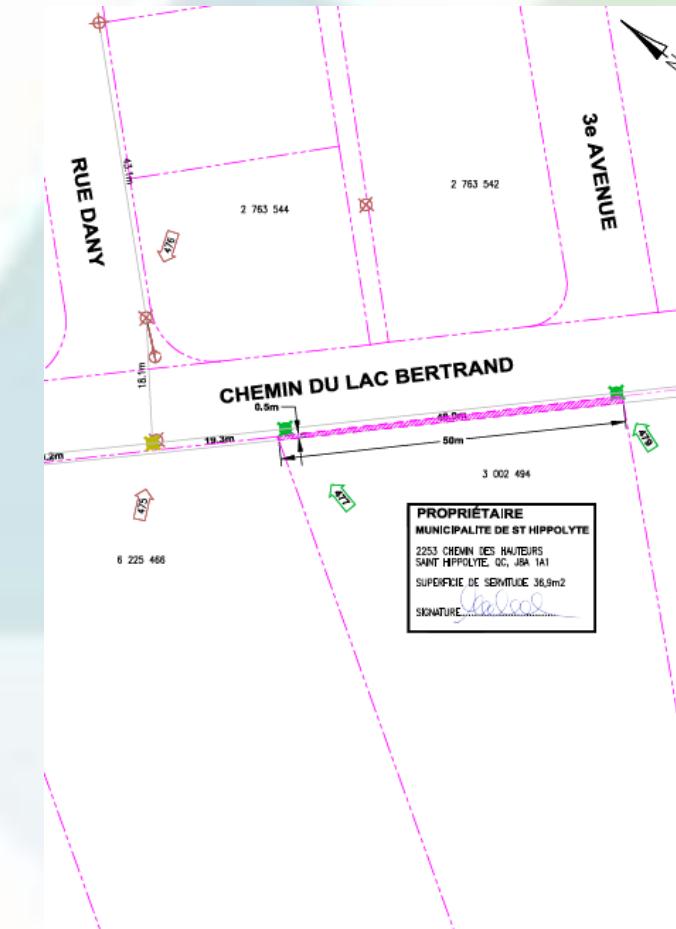
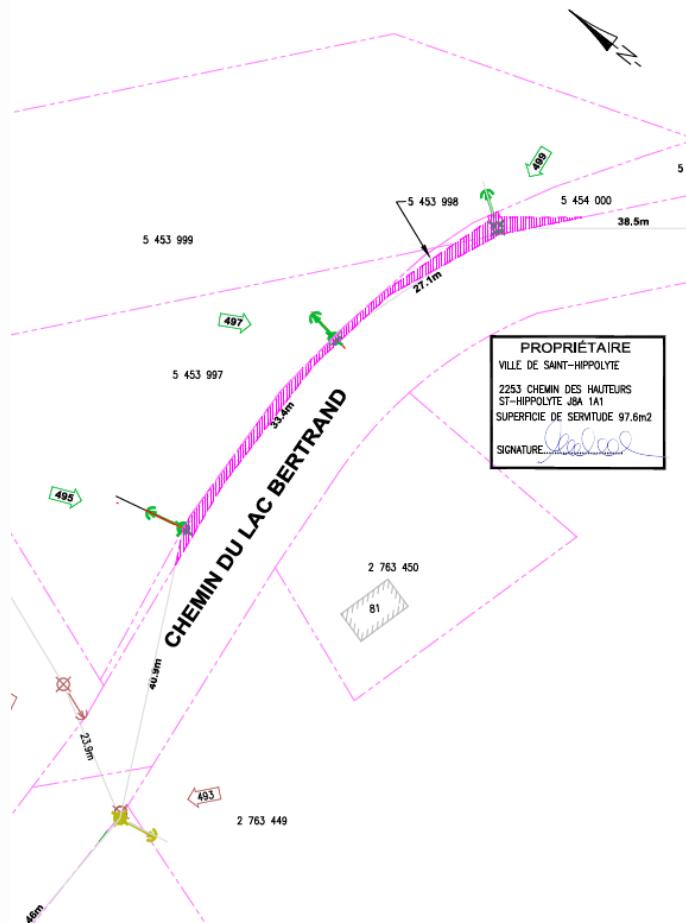
1.17 Établissement d'une servitude sur le chemin du Lac-Bertrand

D'AUTORISER l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada sur une partie des lots 5 453 998 et 5 454 000, conformément au plan préparé par Danny Houle, arpenteur-géomètre en date du 13 décembre 2024;

D'AUTORISER un membre de l'étude Notaires Beauchamp, Cyr inc. à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte de servitude à intervenir en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada ainsi que tout autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

1. Administration et affaires courantes

1.17 Établissement d'une servitude sur le chemin du Lac-Bertrand



1. Administration et affaires courantes

1.18 Établissement d'une servitude d'accès au puits - chemin des Quatorze-Îles

D'AUTORISER l'établissement d'une servitude d'accès au puits par la compagnie 9305-5689 Québec inc. sur une partie du lot 6 529 665, conformément au plan préparé par Mathieu Vanasse, arpenteur-géomètre en date du 11 février 2025;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice général adjointe et greffièrre-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de servitude à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

SOUMISSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

2. Soumissions, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat - Analyse d'eau potable (2025TP19-DDP)

Entreprises	Montant (avant taxes)
H2Lab	49 656 \$
Express'Eau	Aucune soumission
Géostar Notreau	Aucune soumission

D'OCTROYER le contrat pour l'analyse d'eau potable pour l'année 2026 à H2lab au montant de 49 656 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat - Services dans le domaine du développement durable, régional et de la gestion des matières résiduelles

DE MANDATER Tricentris la COOP de solidarité pour la tenue d'un kiosque d'information sur les bonnes pratiques de tri dans le cadre de la Journée de l'environnement de Saint-Hippolyte, de même que pour les services d'une remorque de réparation;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.3 Octroi de mandat - Représentation à la cour municipale de Sainte-Adèle

DE MANDATER pour l'année 2026, la firme Prévost, Fortin d'Aoust avocats pour représenter la Municipalité dans le traitement des constats de nature pénale incluant les dossiers actifs et les futurs dossiers;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.4 Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications de PG Solutions - année 2026

D'AUTORISER le paiement pour l'entretien et le soutien des applications PG Solutions, au montant de 79 590 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2026

2. Soumissions, contrats et règlements

2.5 Renouvellement des contrats d'assurance de la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2026

D'AUTORISER le renouvellement du contrat d'assurance de dommages de la Municipalité de Saint-Hippolyte auprès de la FQM Assurance inc. pour une somme de 255 824,09 \$ plus les taxes applicables ainsi que le contrat d'assurance accident au montant de 2 110,24 \$ plus les taxes applicables, pour l'année 2026 soit du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2026;

2. Soumissions, contrats et règlements

2.6 Renouvellement du contrat pour l'enfouissement des déchets encombrants

DE RENOUVELLER le contrat pour l'enfouissement des déchets et encombrants avec WM Québec inc. pour l'option renouvellement d'un an pour 2026 au montant de 88 156,56 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les modalités et conditions du document d'appel d'offres;

DE FINANCER la dépense par une affectation du budget de fonctionnement de l'année 2026;

D'IMPUTER les dépenses au poste au budgétaire 02-451-20-519.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.7 Avis de motion - Règlement n°1275-25 portant sur la régie interne des séances du conseil municipal

Ce règlement a pour but de modifier le règlement existant portant sur la régie interne des séances du conseil afin de régir la conduite des débats du conseil et pour le maintien de l'ordre et le décorum lors des séances du conseil.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.8 Dépôt et avis de motion - Règlement n°1140-17-03 modifiant le règlement portant sur la gestion des matières résiduelles

Ce règlement a pour but de modifier l'article 5 afin de revoir la quantité de bacs à recevoir gratuitement pour les unités d'occupation industrielle, commerciale et institutionnelle.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.9 Dépôt et avis de motion - Règlement d'emprunt parapluie n°1276-25 pour la réfection du pavage et du drainage 2026

Ce règlement a pour but de procéder à un emprunt de 2 130 000 \$ nécessaire pour effectuer les travaux de pavage et de drainage sur certains chemins de la Municipalité pour l'année 2026.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.10 Dépôt et avis de motion - Règlement d'emprunt parapluie n°1279-25 - Achat de véhicules

Ce règlement a pour but de procéder à un emprunt de 429 300 \$ nécessaire à l'achat de différents véhicules afin d'assurer le bon fonctionnement de certains services municipaux.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.11 Dépôt et avis de motion - Règlement n°1277-25 relatif à la tarification de l'ensemble des services municipaux

Ce règlement a pour but de permettre à la Municipalité de prévoir un mode de tarification pour le financement de tout ou partie de ses biens, services ou activités pour l'année 2026.

2. Soumissions, contrats et règlements

2.12 Dépôt et avis de motion - Règlement n°1278-25 - Taxation 2026

Ce règlement a pour but d'imposer et de prélever les taxes et compensations nécessaires pour se procurer les revenus afin d'acquitter les dépenses prévues au budget 2026.

RESSOURCES HUMAINES

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport du mois

3. Ressources humaines

3.2 Addenda n°6 à la politique des employés cadres et nomination au poste de coordonnatrice sentiers et plein air

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier à signer l'addenda n° 6 à la Politique sur les conditions de travail des employés-cadres pour la création du poste de coordonnatrice sentiers et plein air;

DE NOMMER madame Catherine Charbonneau au poste cadre permanent à temps plein à titre de coordonnatrice sentiers et plein air du Service des loisirs à compter du 1er janvier 2026 selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés cadres.

3. Ressources humaines

3.3 Lettre d'entente 2025-010 - Modification à l'article 11.06 de la convention collective

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, la lettre d'entente 2025-010 à intervenir entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et la Syndicat canadien de la fonction publique (Section locale 1826).

3. Ressources humaines

3.4 Renouvellement du contrat du programme d'aide aux employés

DE RENOUVELER le contrat pour des services professionnels du programme d'aide aux employés (PAE) avec la firme Dialogue Technologies de la Santé inc. pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 pour un montant de 12,97 \$ plus les taxes applicables, par mois par employé admissible.

TRAVAUX PUBLICS

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport du mois



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 27 novembre 2025

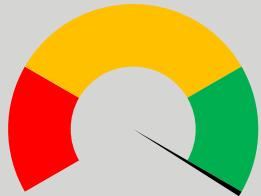
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - novembre 2025

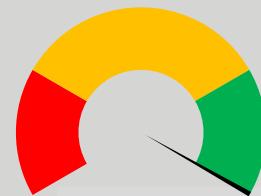
TRAVAUX PUBLICS	Demande		Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue	
ADMINISTRATION	0	0	0	0	6	5
ARBRES	0	69	0	1 209	1 209	
CHEMIN	9	23	13	184	186	
DEMANDE INTERSERVICES	0	3	1	15	13	
DENEIGEMENT	1	6	3	27	26	
ECLAIRAGE	15	4	5	61	74	
EDIFICES MUNICIPAUX	1	1	0	1	2	
FOSSÉ	4	19	4	93	90	
LOISIRS ET CULTURE	0	0	0	2	2	
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	0	1	0	2	2	
ORDURES	0	1	0	14	10	
PONCEAU	2	11	2	67	66	
RAMASSER LES BRANCHES CITOYENS	0	1	0	2	2	
RECYCLAGE	0	0	0	1	0	
SIGNALISATION	2	11	11	48	46	
VOIRIE	0	16	3	54	49	
Total TRAVAUX PUBLICS	34	166	42	1 786	1 782	
Total	34	166	42	1 786	1 782	

MENSUEL



100 %

CUMULATIF



98 %

1

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport du mois Activités de déneigement

MOIS	Neige (cm)	Pluie (mm)	Nombre sortie(s)	Remarque
Novembre	47	64	13	

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport du mois Activités à venir en décembre

- Opération de déneigement;
- Mise à niveau des équipements;
- Mise à niveau de l'inventaire.

- RAPPEL:
 - Soyez courtois avec les entrepreneurs en déneigement;
 - Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité;
 - Respectez nos travailleurs sur les divers chantiers routiers;
 - Le stationnement sur les voies publiques est interdit du 15 novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1er avril, entre minuit et 7 h (règlement SQ-900).

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport du mois

Rappel important – localisation des bacs

Veillez à placer vos bacs à plus d'un mètre de la bordure de la rue ou du trottoir afin de faciliter le déneigement.

Merci de votre collaboration!



4. Travaux publics

4.2 Dépôt du rapport annuel 2024 sur la gestion de l'eau potable pour la Municipalité de Saint-Hippolyte

Le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier du rapport annuel 2024 sur la gestion de l'eau potable de la Municipalité.

4. Travaux publics

4.3 Demande de permission de voirie et entente d'entretien

DE DEMANDER au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'accorder à la Municipalité de Saint-Hippolyte les permissions de voirie au cours de l'année 2026;

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics, monsieur Alexandre Dumoulin, à signer les permissions de voirie et les ententes d'entretien pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$;

URBANISME

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport du mois

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	RESPONSABLE DU DOSSIER
<u>Signature:</u>	
CE PERMIS DOIT ETRE AFFICHE DANS UN ENDROIT VISIBLE	

Comparatif	Mensuel (octobre 2025)			Annuel			#
	2025	2024	±	2025	2024	±	
TOTAL							
# émis	62	71	- 9	1 333	1 271	+62	
\$ totale	5,80 M \$	5,91 M \$	- 1,11 M \$	80,90 M \$	62,94 M \$	+ 17,95 M \$	
RÉSIDENCE							
# émis	7	8	- 1	118	94	+24	
\$ totale	5,01 M \$	3.02 M \$	+ 1,99 M \$	53,43 M \$	37,11 M \$	+ 16,33 M \$	
Installations septiques	9	14	- 5	239	164	+ 75	

TYPE DE PERMIS	#
Abattage d'arbres (10 et -)	12
Ouvrage prélèvement eaux	6
Construction neuve maison	7
Rénovation et amélioration + 5 000 \$	8
Démolition habitation	5
Garage détaché	3
Piscine creusée	2

5. Urbanisme

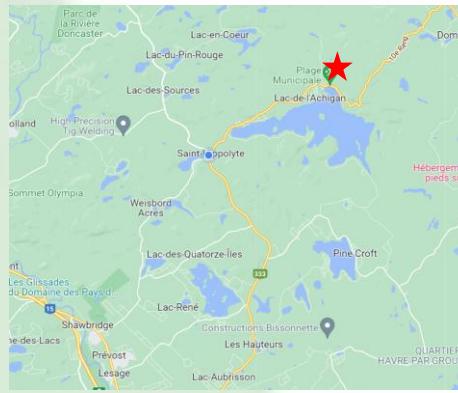
Demande de dérogations mineures

**DÉROGATIONS
MINEURES**

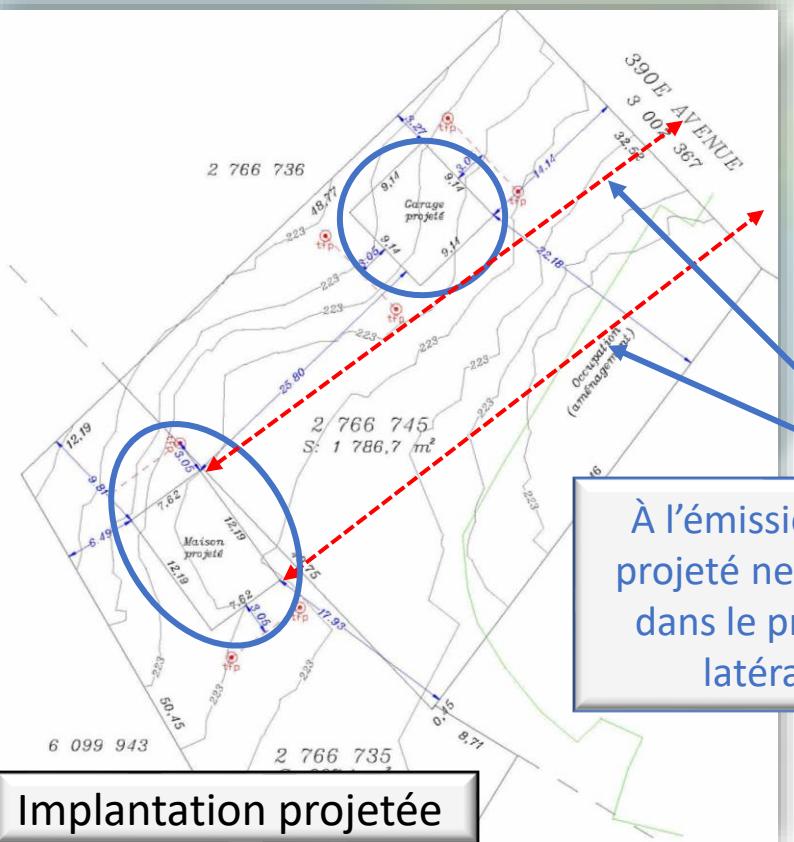


5. Urbanisme

5.2 DDM 2023-0006 : 20-22, 390^e Avenue – 1/2



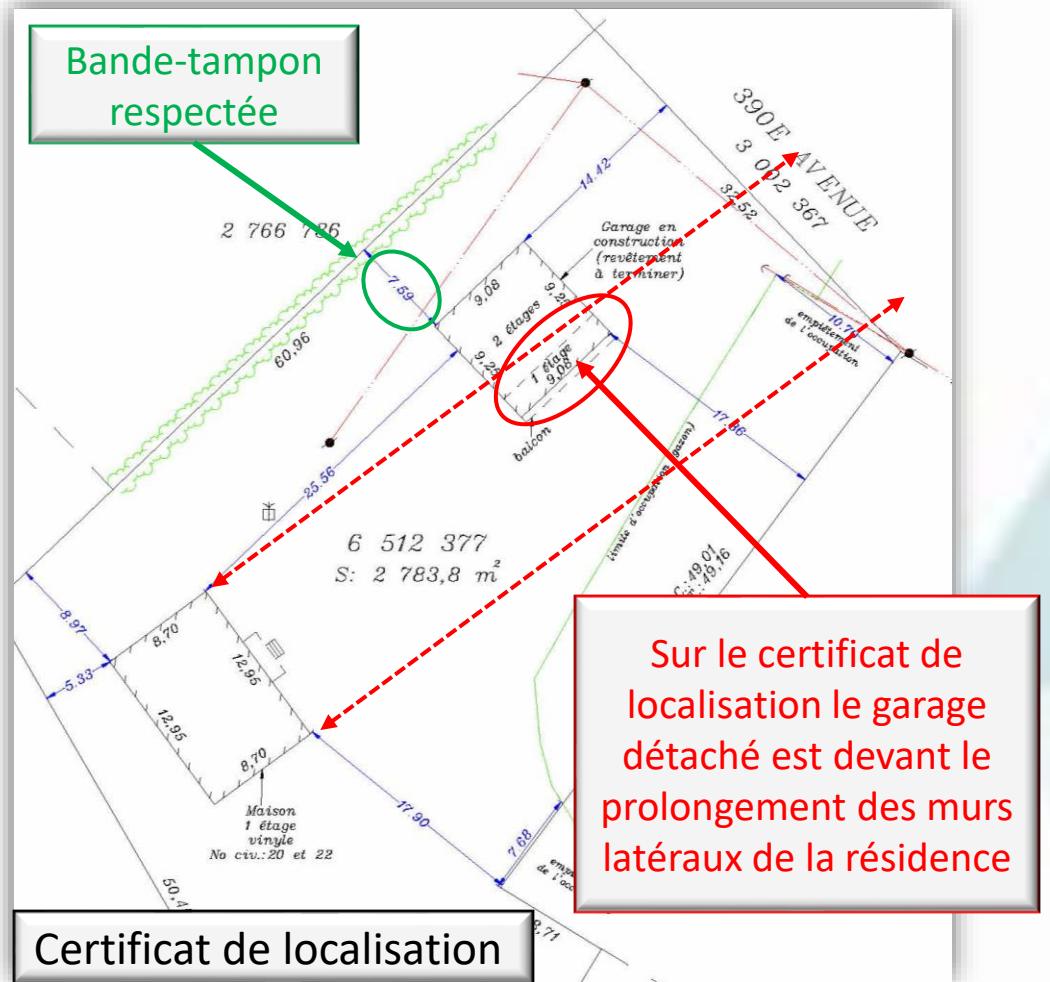
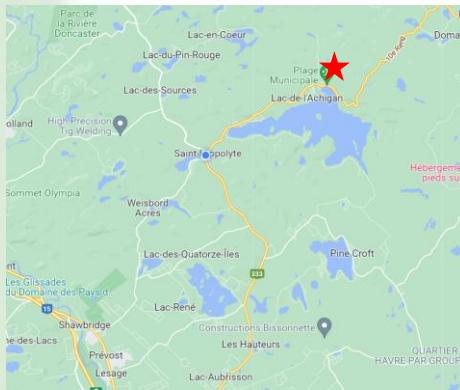
La demande de dérogation mineure consiste à autoriser, pour le garage détaché existant, que celui-ci soit construit dans l'espace formé par le prolongement des plans de façade de la résidence;



Séance ordinaire du 9 décembre 2025

5. Urbanisme

5.2 DDM 2023-0006 : 20-22, 390^e Avenue – 2/2



5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

PIIA

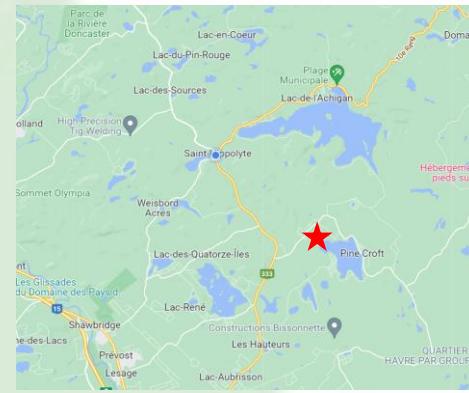
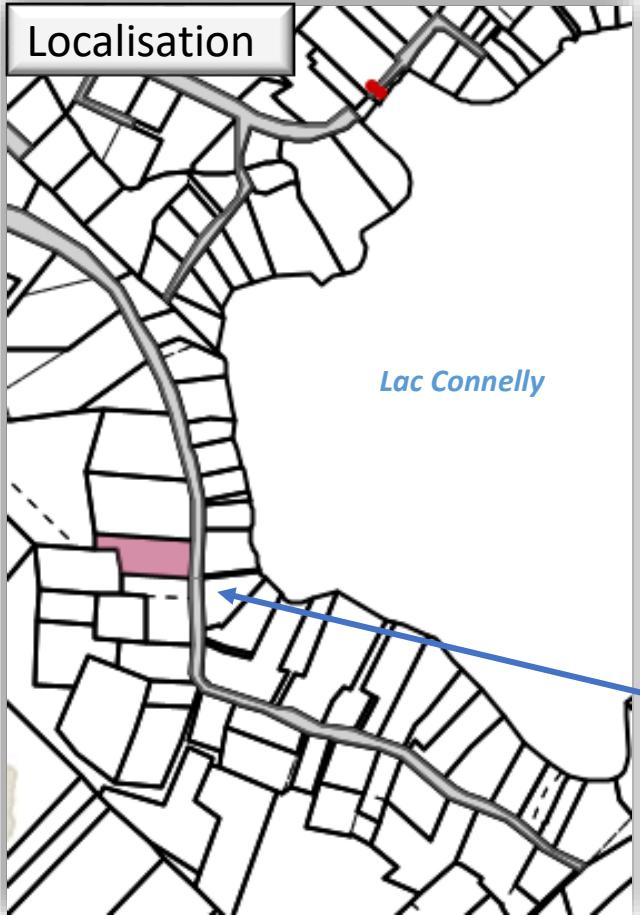
PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE



5. Urbanisme

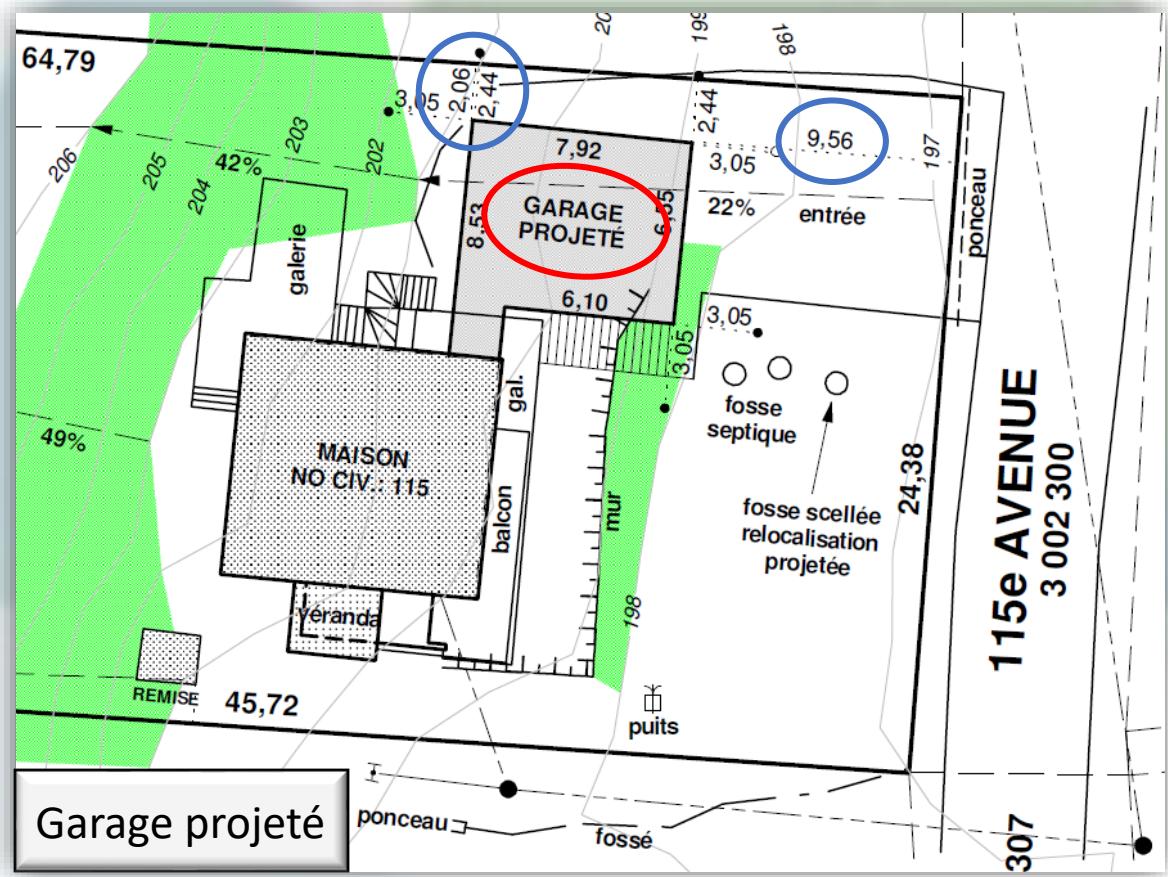
5.3 PIIA 2025-0046 : 115, 115^e Avenue – 1/4

Construction garage – Lac Connally



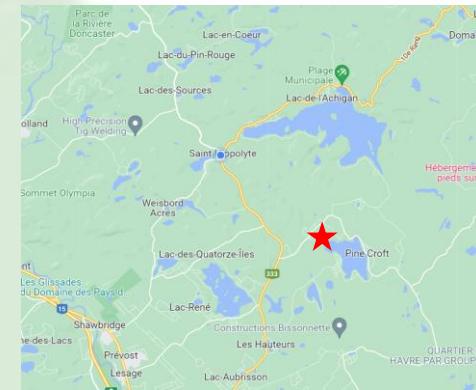
5. Urbanisme

5.3 PIIA 2025-0046 : 115, 115^e Avenue – 2/4



5. Urbanisme

5.3 PIIA 2025-0046 : 115, 115^e Avenue – 3/4



Modélisation 3D



Nature des travaux & matériaux

Nature de la demande

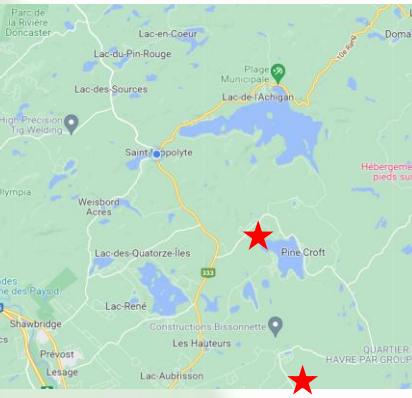
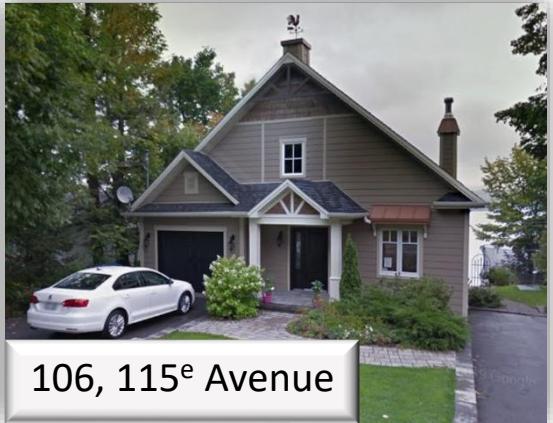
- Nouvelle résidence _____ (Dimensions)
 Agrandissement _____ (Dimensions)
 Enseigne détachée _____ (Dimensions)
 Garage : env. 52 mètres carrés (Dimensions)
 Enseigne murale _____
 Rénovation : Remplacement des portes et fenêtres, ajout de fenêtres (Dimensions)

Matériau et couleur

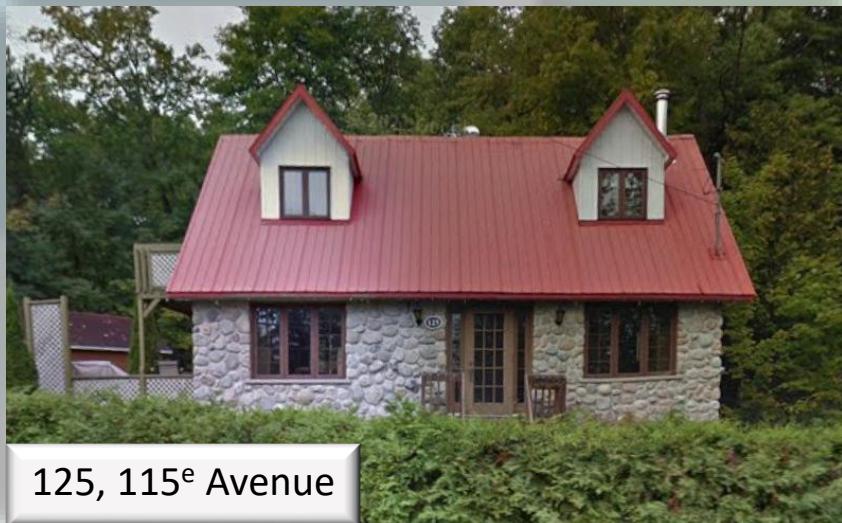
- Matériau de revêtement extérieur : béton et bois Couleur : béton naturel et brun
Matériau de la toiture : terrasse en composite Couleur : sable

5. Urbanisme

5.3 PIIA 2025-0046 : 115, 115^e Avenue – 4/4



Maisons voisines



ENVIRONNEMENT

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Changement à la collecte du bac bleu en 2026

À compter du 9 janvier 2026, la collecte du bac bleu sera effectuée tous les deux vendredis. Cette modification provient d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ), organisme responsable de la collecte sélective partout au Québec, qui souhaite harmoniser la fréquence dans toutes les municipalités. Pour faciliter cette transition, la Municipalité vous offre la possibilité de demander un deuxième bac bleu gratuitement via le portail citoyen, dans la section Formulaires et demandes en ligne, au citoyen.saint-hippolyte.ca

Pour plus de détails sur l'horaire et les matières acceptées, consultez le calendrier municipal 2026 qui sera distribué par la poste d'ici le 20 décembre prochain. Il est également disponible au saint-hippolyte.ca/calendrier-municipal.



CULTURE & BIBLIOTHÈQUE

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel Activité

1er novembre : atelier de dessin 3D avec Simon Dupuis, illustrateur professionnel et exposant du moment. Cet atelier était pour tout âge, 27 parents et enfants ont donc pu créer ensemble et voir leurs créations se soulever en 3 dimensions grâce aux lunettes Chromadeph.



7 et 8 novembre : Vente de livres

La vente de livres, qui a eu lieu dans notre salle multifonctionnelle, était encore une fois très attendue et a été un franc succès. Nous sommes heureux de pouvoir prolonger le cycle du livre pour que la population en profite, plutôt que de mettre ces dons et livres élagués au recyclage.

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel Activité

14 et 28 novembre : Vins et musiques du monde au parc du Grand-Héron sous le thème de Bordeaux. Toujours animé par Jérémie Lévesque, sommelier, et Maxence Lapierre au chant et au piano. Nourriture de qualité en harmonie avec les vins, par Racines Héritage Culinaire.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel Activité

22 novembre : Récolte de témoignages inusités

L'autrice et metteure en scène Marilyn Perreault est venue en bibliothèque et a récolté une dizaine d'histoires insolites vécues par des hippolytoois(ses). Elle s'inspirera de ces récits pour son projet théâtro-musical Improbabilités probables.



Vernissage 27 novembre : «Hier maintenant», Félix Lapierre Exposition jusqu'au 13 janvier

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel Activités à venir...



Atelier de création d'une boule de Noël avec Félix Lapierre (artiste exposant) – COMPLET!
Bibliothèque municipale

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 5 janvier inclusivement et ouvrira exceptionnellement les samedis 27 décembre et 3 janvier, de 10h à 15h.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel Hommage aux bénévoles – 7 décembre

Environ 80 bénévoles provenant d'une vingtaine d'organismes et d'associations ont pris part à l'événement Hommage aux bénévoles qui souligne annuellement l'implication citoyenne au sein de différents groupes. Le Service des loisirs et le conseil municipal tiennent à remercier tous les citoyens dont l'engagement nourrit la vitalité de notre communauté!



8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel Parc intergénérationnel Connely

La compagnie SIM bâtiments d'acier a débuté le montage de la structure de toit le 11 novembre. Les travaux devraient être complétés à temps pour le congé des Fêtes!



8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel Activités à venir...



Souper du Club Amico
École des Hauteurs



Noël des jeunes du Club Optimiste
Centre des loisirs et de la vie communautaire



Jusqu'au 14 janvier: période d'inscriptions à la session de cours d'hiver
En ligne, par téléphone ou en personne au secrétariat du Service au Centre des loisirs et de la vie communautaire.

8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.2 Octroi d'une aide financière - Club Optimiste

D'OCTROYER, et ce, conformément à la politique d'aide aux organismes sans but lucratif de Saint-Hippolyte, une aide financière au Club Optimiste au montant de 2 500 \$;

8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.3 Octroi d'une aide financière – Association de hockey mineur de Mirabel

D'OCTROYER, une subvention spéciale de 450 \$ à l'Association de hockey mineur de Mirabel afin de participer au financement des chandails pour la participation au tournoi international de hockey de Québec;

8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.4 Octroi d'une aide financière - Soutien financier aux athlètes boursiers 2026 du Fonds de l'athlète des Laurentides

D'APPUYER financièrement Loisirs Laurentides pour le soutien aux athlètes boursiers 2025 du Fonds de l'athlète des Laurentides par un don de 349,50 \$;

8. Loisirs, culture et vie communautaire

8.5 Demande d'accréditation - Table de Réflexion et d'Actions de Retraités et d'Aînés (TRARA)

DE RECONNAÎTRE l'organisme Table de Réflexion et d'Actions de Retraitées et d'Aînés (TRARA) selon la politique d'accréditation et la politique d'aide aux organismes de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

SÉCURITÉ INCENDIE

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport du mois

9. Sécurité incendie

9.2 **Programme premiers répondants - maintien d'un service de premiers répondants**

D'APPROUVER l'entente de maintien d'un service de premiers répondants;

D'AUTORISER la mairesse et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffièrre-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité l'entente de services de premiers répondants à intervenir avec Santé Québec

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

9 décembre 2025



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel Sécurité routière

La Sûreté du Québec a effectué un blitz de présence sur le territoire de la municipalité en novembre. Les policiers(ères) ont ciblé les artères suivantes:

- Chemin du lac Connelly
- Route 333
- Chemin du Lac-Bleu
- Chemin du Lac-Bertrand (opération poids lourds)

La Sûreté du Québec a également traité plusieurs requêtes à la demande des citoyens pour le bruit venant de la circulation et la vitesse. Plusieurs constats d'infraction ont été émis aux contrevenants.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel Recommandation du mois

- Munissez-vous d'une trousse d'hiver (balai à neige, grattoir, lave-glace, pelle, etc.) et laissez-la en tout temps dans votre véhicule.
- Avant de prendre la route, déglacez et déneigez complètement votre véhicule. Un agent de la paix peut remettre au conducteur une amende de 100 \$ à 200 \$ plus les frais et exiger le nettoyage ou le dégagement des vitres et du pare-brise lorsqu'une matière nuit à la visibilité du conducteur.
- Diminuez votre vitesse et gardez une distance sécuritaire avec le véhicule devant vous. S'il fait beau, méfiez-vous de la glace noire.
- Il est interdit de circuler avec un véhicule couvert de neige, de glace ou de toute autre matière pouvant s'en détacher.

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel Rappel lors des opérations de déneigement

- Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.
- Mieux vaut garder une distance sécuritaire lorsqu'on circule près de ce type de véhicule afin de s'assurer d'être dans le champ de vision de son conducteur.
- Évitez les dépassements, car les routes qui sont peu larges en été le sont encore moins en hiver.
- Si vous marchez sur les routes, faites-vous voir par les automobilistes et les déneigeurs en restant alerte en tout temps.
- Portez une attention particulière aux déneigeurs d'entrées privées qui peuvent sortir de façon inopinée cachée par la neige et la configuration de notre municipalité.



PÉRIODE DE QUESTION

9 décembre 2025

05:00

Start	Stop	Reset	mins:5	secs:0	type:
None ▾					





*Le conseil municipal vous offre
ses meilleurs vœux pour le temps
des Fêtes et l'année 2026!*



LEVÉE DE LA SÉANCE



Prochaine séance :
20 janvier 2026



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE